Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 08/10/2026
ID : 080-218005858-20261007-DELIB652026-DE

VILLE de PERONNE
Département de la Somme

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 30 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le mercredi trente septembre, à dix huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gautier MAES, Maire.

Convocations envoyées le 24 septembre 2026

Conseillers en exercice : 29
Conseillers présents : 23
Conseillers représentés : 04
Conseiller excusé : 01
Conseiller absent : 01

Secrétaire de séance :
M. CONTU

Délibération : 65-2026

Etaient présents : M. MAES, M. CONTU, Mme BEAUGRAND, M. VELU, Mme RACINE, M. PONCHON, Mme YGOUF, Mme LEMAIRE, M. PEREZ , Mme RICHARD, M. DREVELLE, Mme TRICOT, M. NOBLESSE, M. ONDICANA, M. GALLET, M. MARQUES, Mme DEGUINE, Mme LEJEUNE, Mme DIEVAL, M. CARPENTIER, Mme FARSI, Mme SORIN LAMBERT, M. BAHRI.

Elus absents mais représentés : M. BELMANT a donné pouvoir à M. MAES, Mme HARY a donné pouvoir à Mme YGOUF, Mme GOUDMAND a donné pouvoir à Mme LEJEUNE, M. CHATELAIN a donné pouvoir à Mme DIEVAL.

Elu absent excusé : M. HUGUET

Elue absente non excusée : Mme DAVID

Révision des tarifs des locations diverses

Monsieur l'Adjoint aux Finances propose au Conseil Municipal une révision des tarifs (en €uros) des locations diverses.

Tous les tarifs sont exprimés en TTC.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- **APPLIQUE**, à compter du 1er octobre 2026, les tarifs présentés ci-dessous :

Location chalets	
Location chalet village de Noël – Fête de la bière	150.00
Horticulture & jardins ouvriers Location de 72 abris de jardin	
(Convention de mise à disposition) 22/06/2010 – tarif par chalet	20.00
Salons divers	
Exposants à l'intérieur de l'EMO (2 jours)	75.00
Location de matériel (hors associations péronnaises)	
Banc à l'unité	2.00
Chaise à l'unité	1.00
Table à l'unité	5.00
Grille ou panneau d'exposition à l'unité	2.00
Vitabri à l'unité	30.00
Forfait transport intra-muros	25.00

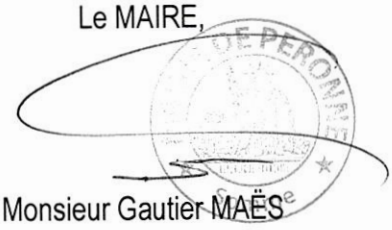
Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 08/10/2026
ID : 080-218005858-20261007-DELIB652026-DE

Location du barnum 105 m²	
La journée	1 000.00
Le week-end	1 500.00
La semaine (du lundi au vendredi)	2 000.00

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour Expédition Conforme,
Le MAIRE,



Monsieur Gautier MAËS